

Accusé de réception en Préfecture : 094-219400 488-20170317. 2439-2017-DE.

Date de télétransmission : 2103117 Date de réception Préfecture : 7103117.

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2439/2017

Date d'affichage: 21/03/2017

**Objet**: Dotation d'Action Parlementaire – DAP – Catherine

Procaccia 2017

Conseillers en exercice:

Présents: 23

Pouvoirs: 4

Absents: 0

Votants: 27

L'an deux mil dix-sept, le 7 mars à 20 h 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 février 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire. Jean Michel CARIGI, Marie Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, Adjoints au Maire. Joseph DUPRAT, Jean Luc DESPREZ, Dominique GOYER, Claude Olivier BONNEFOY, Marie France PELLETEY, Joël VILLAÇA, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Hakima OULD SLIMANE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Roger LANGLAIS, MAILLOCHON, Marianne MAHJOUB, Valérie PREVOTAT, Conseillers Municipaux.

## Absents représentés:

Bernard KAMMERER donne pouvoir à Danielle METRAL.

Alphonse BOYE donne pouvoir à Alain BOUKRIS.

Stanislas GAUDON donne pouvoir à Jean Michel CARIGI.

Alexandre RICHE donne pouvoir à Nathalie BOIXIERE.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2433/2017 du conseil municipal du 7 mars 2017 relative au budget de la commune pour l'année 2017;

Considérant la commission finances du 3 mars 2017;

Considérant que l'affectation de la ligne budgétaire relative à la Dotation d'Action Parlementaire mise à la disposition de chaque sénateur doit être étudiée rapidement ;

Considérant la notification de l'attribution de la subvention de 11 000 euros en date du 24 novembre 2016;

Considérant que le Budget Primitif a prévu la poursuite de la politique de sécurisation des bâtiments publics et particulièrement la mise en conformité électrique;

Considérant que les aides accordées aux collectivités au titre de la DAP sont limitées à 50 % du montant total des travaux hors taxes;

Considérant qu'elles ne peuvent pas être supérieures à ce pourcentage, mais qu'elles peuvent lui être inférieures;



Accusé de réception en Préfecture : 094-219400 488-70170317-2439-7017-DE. Date de télétransmission : 2103117.

Date de réception Préfecture : 7169117.

Madame le Maire propose une affectation sur le programme sur l'opération « Travaux de mise en conformité électrique des bâtiments publics » pour un montant prévisionnel total de 44 222 € HT (53 066,40 € TTC).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

A la majorité: 23 voix pour et 4 abstentions (Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUB et Valérie PREVOTAT):

- ARTICLE 1 : AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention pour le programme « Travaux de mise en conformité électrique des bâtiments publics » au titre de la DAP, dont la dépense est estimée à 44 222 € HT (53 066,40 € TTC).
- ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2017.

**CERTIFIE CONFORME** MAROLLES-EN-BRIE, le 17 mars 2017

Sylvie GERINTE

Maire de Marolles-en-Brie

:Acte à classer

2439-2017

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

FIE

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2017-03-21T16-15-36.00 ( MI205172060 )

Identifiant unique de l'acte :

094-219400488-20170317-2439-2017-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

DOTATION D'ACTION PARLEMENTAIRE - DAP - CATHERINE PROCACCIA

2017.

Date de décision :

17/03/2017

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.10. Divers

Acte:

2439-2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé Transmis

Date 21/03/17 à 16:15

Date 21/03/17 à 16:15

Accusé de réception

Date 21/03/17 à 16:15 Date 21/03/17 à 16:20 Par MARQUES Christine
Par MARQUES Christine